



CQP Directeur d'Établissement Privé Indépendant

CREER SON ECOLE

L'association Créer son école est depuis 20 ans le **leader de l'accompagnement des créateurs et directeurs d'école indépendante en France**. C'est aussi un organisme de formation professionnelle certifié Qualiopi, fort d'un réseau structuré de 350 directeurs en activité qui sont ses partenaires.

A but non lucratif, Créer son école référence, forme, défend, accompagne ces écoles, dans le but d'offrir à tous les enfants des choix éducatifs alternatifs qualitatifs, variés et financièrement accessibles. L'association Créer son école est partenaire de la Fondation Kairos pour l'innovation éducative-Institut de France.

Créer son école, vous propose une **nouvelle formation de directeur** portée par la branche professionnelle de l'enseignement privé indépendant, **et à visée certifiante d'ici 2026**.

Elle permet au futur directeur ou au directeur déjà en activité (depuis moins d'un an) de dynamiser sa carrière tout en apportant des compétences à l'établissement tout entier.

Pourquoi s'inscrire?

» Des avantages motivants pour la personne formée

- Cette formation développe vos compétences et votre légitimité pour diriger un établissement scolaire privé indépendant. Elle stimule votre carrière en interne ou en externe.
- Cette formation vise à être inscrite auprès de France Compétences au Registre National des Certifications professionnelles en 2026. Les participants se verront certifiés rétroactivement.
- La formation développe votre réseau professionnel personnel

» Des avantages significatifs pour l'établissement

- Une prise en charge des frais de formation ainsi que des frais annexes et de rémunération :
 - Prise en charge des rémunérations pour les stagiaires : forfait de 210 €/jour de formation réalisé et rémunéré.
 - Hébergement : plafond de 150€/nuit petit déjeuner inclus
 - Déplacement : train, car, parking et péages : au réel du coût frais kilométriques : Barème fiscal dans la limite de 300kms allers-retours pour se rendre sur le lieu de formation
 - Restauration : 22€/repas midi et/ou soir
- Montée en compétences et actualisation des connaissances de la direction

A qui s'adresse cette formation?

» Public visé

- Enseignant, cadre administratif, voire directeur en poste cherchant à monter en compétence pour évoluer dans sa carrière et diriger ou fonder un autre établissement privé indépendant
- Salarié d'une école privée indépendante (même si c'est tout récent)

Organisation

» Dates : De octobre 2024 à mai 2025

- Présentiel : Lundi 28 au jeudi 31 octobre 2024 (4 jours)
Lundi 24 au vendredi 28 février 2025 (5 jours)
Lundi 14 au vendredi 18 avril 2025 (5 jours)

Lieu : Dans une école indépendante partenaire à Paris 15ème

- Distanciel : Les jeudi après-midi suivants:

Jeudi 7 et 28 novembre	Jeudi 6 et 13 février 2025
Jeudi 5, 12 et 19 décembre.	Jeudi 13, 20, 27 mars 2025
Jeudi 9, 16, 23 et 30 janvier 2025.	Jeudi 3, 10 et 24 avril 2025

Volumes horaires: 160 h soit 23 jours de formation sur 8 mois

14 journées en présentiel à Paris XV et 8.5 jours en distanciel par lot de 3 à 4 heures maximum





PROGRAMME

Module 1 : 35 heures

Coordonner et piloter les activités pédagogiques :

- Maîtriser son environnement pédagogique et règlementaire
- Définir son projet pédagogique
- Déployer son projet pédagogique avec son équipe
- Améliorer constamment la qualité de l'offre pédagogique

Module 2 : 24,5 heures

Piloter la gestion financière administrative et sociale de l'établissement d'enseignement :

- Construire un budget prévisionnel réaliste et superviser la comptabilité et la trésorerie
- Etre un bon gestionnaire
- Assurer la gestion RH de l'établissement
- Conduire un dialogue social réussi

Module 3 : 31,5 heures

Manager des équipes :

- Recruter son personnel
- Etre un bon manager : accompagner son personnel
- Le directeur : garant du lien et du dialogue en interne
- Œuvrer pour le bien-être des équipes au travail
- Gestion de conflits

Module 4 : 31,5 heures

Organiser la vie de l'établissement d'enseignement :

- Organiser la vie interne de l'établissement dans le respect du droit social
- Identifier et réduire les risques
- Respect de la sécurité des personnes et des normes d'accueil et de sécurité des locaux
- Relations avec des prestataires
- Favoriser le lien entre communauté pédagogique et communauté d'apprenants

Module 5 : 31,5 heures

Développer l'activité commerciale de l'établissement d'enseignement :

- Analyser la concurrence sur son marché
- Elaborer une stratégie de développement commercial
- Comprendre son environnement : établir un plan marketing
- Communication, politique sociale et fund raising



Par email via formation@creer-son-ecole.com



Par téléphone au 01 80 83 94 45

Documents nécessaires pour l'inscription (qui vous seront envoyés par email sur demande)

- La fiche de lancement qui est le point de départ de la formation
- Le dossier du candidat qui reprend les éléments du CV (possibilité de joindre son CV mais non obligatoire)
- L'engagement du candidat
- La convention de formation